

Stop aux violences à l'égard des femmes et des enfants



La Ville de Colomiers se mobilise tout au long de l'année dans la lutte contre la violence intrafamiliales, et plus particulièrement contre les violences faites aux femmes, par le biais de campagnes de communication et d'un travail partenarial avec différents acteurs du territoire spécialisés.

Trois élus de la Municipalité sont ainsi missionnés sur ces questions :

o **M. Christophe Corbi**, Adjoint à Mme le Maire délégué à la Sécurité, à la prévention, à la tranquillité publique et à la lutte contre le harcèlement

o **Mme Marie Pradel**, Conseillère municipale déléguée à la Prévention et à l'accompagnement des victimes et à la lutte contre les violences conjugales familiales

o **Mme Elisabeth Maalem**, Conseillère municipale déléguée en charge du Comité technique « Egalité femme-homme, lutte contre les discriminations et pour les droits humains »

"Lors du premier confinement, au printemps 2020, face à la recrudescence des violences intrafamiliales, nous avons mené une campagne d'information, afin que les victimes puissent contacter le plus facilement possible les numéros utiles, rappelle Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole. En novembre 2020, nous avons été plus loin en diffusant 20 000 poches à pain relayant cette campagne, dans toutes les boulangeries de la commune, afin de toucher d'autres publics. Cette année, Toulouse Métropole a suivi cet exemple, en diffusant des poches à pain dans l'ensemble des communes de la Métropole."

Permanences d'aide aux victimes

En parallèle, depuis plusieurs années, des permanences de partenaires de la Mairie sont également organisées dans les structures municipales, afin d'accompagner les victimes de violences :

o Des permanences de France Victimes 31 (Service d'aide aux victimes d'information et de médiation) sont organisées les 1ers et 3es lundis du mois, à la Maison citoyenne Saint-Exupéry de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous (05 61 15 22 22) et de 11h30 à 12h30 sans rendez-vous, ainsi que les 2es et 4es lundis du mois, en Mairie de 14 heures à 16 heures sur rendez-vous (05 61 15 22 22) et de 16 heures à 17 heures sans rendez-vous. Dans le cadre de cette convention, la Mairie de Colomiers verse une subvention de 5 000 euros chaque année à France Victime 31, qui met du personnel qualifié à disposition de la ville lors de ces permanences et dans le cadre de situations d'urgence. Chaque année, une soixantaine de personnes sont accompagnés par ce biais à Colomiers : ce chiffre est en augmentation ces dernières années.

o Des permanences du CIDFF 31 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Haute-Garonne) : un juriste spécialisé en droit de la famille assure des permanences les 1ers et 3es mardis du mois, de 14 heures à 17 heures, au sein de la Maison citoyenne du Seycheron (sur rendez-vous au 05 61 15 31 85). La Ville verse à l'association une subvention de 4 000 euros chaque année et signe avec elle une convention d'objectif. Le CIDFF accueille et informe le public, et plus particulièrement les femmes et les familles, dans ses domaines de compétences : l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes d'une part, et l'égalité entre les femmes et les hommes d'autre part. Une quarantaine de personnes sollicitent chaque année le CIDFF dans le cadre de ces permanences.

Descente à la demande dans le Linéo 2

Cette année, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville de Colomiers soutient l'action de "descente à la demande", mise en place par Tisséo pour les Linéo 1 et 2 à titre expérimental.

"C'est un sujet qui me tient à coeur, en tant qu'élue locale et en tant que femme. On l'a toute vécu : se faire froter, parfois suivre... 500 m à pied, ça peut paraître très long quand l'espace n'est pas occupé ! Il faut que les femmes puissent y aller en jupe, en petit chemisier sans que les victimes ne deviennent les accusées : « tu n'aurais pas dû t'habiller comme ça... ». C'est de notre liberté dont il s'agit !", explique Mme le Maire.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr